

Jy'net décapant ultra puissant

Décapant ultra-puissant pour émulsions de sol

C'est un décapant spécifique peu moussant des émulsions de sol.

Convient pour éliminer les autolustrants à base de résines acrylique et polyuréthane.

Permet d'enlever plusieurs couches de cire, bouche-pores, ainsi que des fortes couches lustrées à la haute vitesse. Par son action rapide, réduit considérablement le temps du décapage. Sa composition riche en matière alcaline et en agents mouillants oblige une opération de neutralisation.

Ne contient pas d'éthers d'éthylène glycols (butylglycol, méthylglycol...).

Pour toutes surfaces lavables sauf parquet, liège et surfaces peintes.

→ Données techniques :

Aspect :

Liquide limpide incolore

pH :

> 12,5

Densité :

1,04 - 1,06

Consommation pour une dilution de 5 à 10 %, 1 à 2 L pour 100 m².

→ Mode d'emploi :

Diluer de 5 à 10 % dans l'eau, voire à 20 % selon l'état du sol ou le nombre de couches à éliminer.

Appliquer cette solution en abondance sur la surface à décapier à l'aide d'un faubert.

Laisser agir de 5 à 10 minutes.

Décapier à l'aide d'une monobrosse équipée d'un disque noir.

Aspirer la solution saturée avec un aspirateur à eau.

Rincer et neutraliser le sol avec deux bouchons de JY'NET GEL WC ULTRA pour 10 litres d'eau. Terminer par un dernier rinçage à l'eau claire.

Vérifier la neutralité du sol, le pH doit être compris entre 7 et 8, s'il est supérieur à 8 renouveler les opérations de neutralisation et de rinçage.

→ Précautions :

Eviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme.

Porter des gants et des lunettes.

Ne pas utiliser sur les surfaces sensibles (parquets, lièges, linoleum et surfaces peintes).

Vérifier que le pH du sol est compris entre 7 et 8.

→ Caractéristiques :

Sécurité selon FDS :

Corrosion cutanée, Catégorie 1A. Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 03 27 39 32 33 pour le personnel médical.

Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

→ Emballage :

Carton de 4 bidons de 5 litres.

26/02/21 Ind.3